



COMPTES 2009

Sécurité dans l'Ouest lausannois

PREAMBULE _____ I**COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET COMMENTAIRES****RECAPITULATION PAR DIRECTION ET RESULTAT** _____ 1

600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

6000	Autorités et personnel _____	2
6001	Biens, services, marchandises _____	3
6002	Loyers _____	3
6003	Réceptions et manifestations _____	3
6004	Honoraires et prestations de services _____	3
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	4
6007	Intérêts passifs _____	4
6008	Amortissements et défalctions _____	4
6009	Aides et subventions _____	4
6011	Attrib. aux fonds de réserve _____	4
6020	Revenus, ventes et prestations diverses _____	4
6022	Remboursements de tiers _____	4
6024	Autres recettes _____	4
6025	Participations des communes _____	5
6028	Prélèvements sur fonds de réserve _____	5

605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE

6050	Autorités et personnel _____	6
6051	Biens, service, marchandises _____	6
6054	Honoraires et prestations de services _____	6
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	6
6058	Amortissements et défalctions _____	6
6059	Remb. et participations à des collec. publiques _____	6
6070	Revenus, ventes et prestations diverses _____	5
6072	Remboursements de tiers _____	7

610 – 612 CORPS DE POLICE

6100	Autorités et personnel _____	8
6101	Biens, services, marchandises _____	8
6104	Honoraires et prestations de services _____	8
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	8
6108	Amortissements et défalctions _____	8
6120	Revenus, ventes et prestations diverses _____	8
6122	Remboursements de tiers _____	9
6123	Amendes _____	9

COMPTES PAR NATURE _____ 10 – 11**COMPTES D'INVESTISSEMENTS**

TABLEAU RESUME _____ 12

COMPTES PAR DIRECTION _____ 13

COMPTES PAR NATURE _____ 13

BILAN _____ 14 - 15



Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes, du règlement sur la comptabilité des communes, des statuts de l'Association, le Comité de Direction de l'Association a l'honneur de vous soumettre les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", arrêtés au 31 décembre 2009.

1. Introduction

A l'instar de ce qui s'est passé en 2008, le résultat d'exploitation 2009 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" peut être qualifié d'excellent. Ce résultat s'explique, à nouveau, par une maîtrise des coûts et par des rentrées financières supérieures aux attentes.

Ainsi, l'Association est en mesure de restituer aux communes, en 2009, Frs 676'681.-, correspondant à 5,7% du total des contributions demandées aux partenaires institutionnels.

Comme c'était le cas en 2008, le montant des restitutions varie de façon considérable, le Comité de Direction ayant appliqué la clé de répartition utilisée pour le budget 2010 afin de boucler les comptes 2009. Cette méthode a déjà été utilisée l'année dernière, de façon identique. Cette année, l'évolution de la clé se révèle défavorable pour deux communes, soit St-Sulpice et Villars-Ste-Croix, appelées à remettre de l'argent au sein de l'Association.

2. Evolution des coûts

Au chapitre de la maîtrise des coûts, il faut noter que, malgré l'octroi d'une compensation de la hausse du coût de la vie de 2.5%, conforme à la réalité, mais supérieure aux 2% prévus dans le budget, une économie de Frs 148'000.- environ a été réalisée sur les postes "salaires". Cette économie est liée aux délais de carence entre départs et engagements d'une part, au remplacement de personnel relativement expérimenté et cher par des collaborateurs plus jeunes. D'autre part, l'économie réalisée dans les comptes 3011 s'accompagne d'économies complémentaires dans les caisses de pension.

Les assurances de personnes ont coûté globalement Frs 188'000.- de moins que le montant initialement prévu. Cette économie correspond à celle déjà réalisée en 2008.

Toujours dans le domaine du personnel, relevons que de nombreuses formations continues ont pu être dispensées à l'interne et que, si le nombre d'heures consacrées à la formation continue reste très élevé, son coût est lui inférieur aux attentes, de près de Frs 35'000.-.

Au chapitre des économies, une économie de près de Frs 100'000.- a été réalisée dans le domaine des imprimés et fournitures de bureau. Le stock de carnets d'amende d'ordre étant relativement conséquent, il n'a pas été nécessaire de procéder à ce genre de commandes. Dans le même sens, l'économie de près d'un tiers (Frs 32'000.-) du montant dévolu à l'achat de carburant est due à la fois à la baisse des prix et à une utilisation rationnelle des véhicules. Les frais de contentieux et de poursuites restent pour l'instant aussi moins importants que cela était estimé. Enfin les choix stratégiques dans le domaine des télécommunications et en particulier dans le domaine de la téléphonie (mobile ou fixe) se révèlent judicieux, avec une économie de près de Frs 27'000.-, soit environ 30% de moins que ce qui avait été porté au budget.

Dans le sens inverse, quelques surcoûts doivent être constatés, en particulier dans les contributions à l'AVS, s'agissant des frais liés au personnel. L'engagement d'un apprenti et d'un aspirant supplémentaires ont aussi un effet dans ce domaine, cependant limité.

S'agissant des dépenses en matière de biens et services, des surcoûts sont constatés dans l'achat de logiciels informatiques et en matière d'achats et d'entretien des véhicules. Dans les deux cas, ces surcoûts restent cependant très faibles.

Les factures liées à l'affranchissement de courrier et aux frais bancaires sont fortement orientées à la hausse. Cela s'explique par une activité plus importante, par des contraintes légales et par des coûts liés aux prestations des instituts financiers en nette augmentation.

3. Evolution des recettes

Le secteur des notifications, malgré l'absence d'un collaborateur expérimenté pour cause de maladie de longue durée, a plus que rempli sa mission, générant quelque Frs 100'000.- de recettes supplémentaires par rapport aux attentes. Ce montant est révélateur à la fois de l'organisation de la notification des actes judiciaires d'une part, de l'évolution de la situation économique d'autre part, le nombre de ces actes ayant augmenté.

Les remboursements d'assurances sont aussi supérieurs aux attentes. Que ce soit en matière d'accidents ou de maternités, quelque Frs 87'800.- de plus que prévu ont été encaissés par l'Association.

Enfin, la gestion très rigoureuse de la commission de police et une augmentation du nombre d'amendes d'ordre infligées sur le territoire de l'Ouest lausannois ont un effet important et se traduisent par des rentrées supérieures aux attentes de quelque Frs 433'000.-, soit 13.5% de plus que le montant estimé. Il faut relever que l'année 2008 ne constitue pas un

point de repère pertinent pour les rentrées d'amendes d'ordre, dans la mesure où l'Association ayant débuté son activité cette année-là, il manque quelque trois mois de revenus par comparaison avec une année ronde.

4. Synthèse

Le second exercice de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" se révèle une nouvelle fois largement positif. Le Comité de Direction est parvenu à maîtriser les charges et a su se doter de nouvelles recettes. Les comptes permettent une redistribution financière de quelque Frs 676'681.- aux communes, ainsi que la création d'un fonds d'investissement de Frs 300'000.- afin de permettre le financement de l'achat de nouveaux équipements de télécommunications, nécessaires à la police.

Les années à venir se traduiront par un lissage toujours plus fin des écarts entre budgets et comptes, la connaissance qui faisait défaut à la POL en matière de rentrées jusqu'à maintenant étant désormais en partie acquise.

Le choix populaire issu de la votation du 27 septembre dernier étant clair, la POL est appelée à continuer d'exister. Il faudra désormais qu'elle se dote de moyens en adéquation avec les nouvelles missions qui lui seront confiées, sans oublier cependant la situation financière dans laquelle se trouvent les collectivités publiques.

5. Conclusion

Le Conseil intercommunal de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Vu le projet présenté par le Comité de Direction

Oui le rapport de la Commission de gestion

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

ADOPTE

les comptes de l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois" arrêtés au 31 décembre 2009.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président



E. Lasserre

Le Secrétaire



C. Séchaud

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	16'734'397.99	16'734'397.99	16'238'148.00	16'238'148.00	15'830'390.18	15'830'390.18
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	4'969'902.48	12'147'194.12	4'122'337.00	12'176'198.00	4'679'432.69	12'214'354.51
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'936'429.89	245'252.00	2'861'911.00	219'450.00	2'617'587.45	239'480.10
610 - 612	CORPS DE POLICE	8'828'065.62	4'341'951.87	9'253'900.00	3'842'500.00	8'533'370.04	3'376'555.57

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	4'969'902.48	12'147'194.12	4'122'337.00	12'176'198.00	4'679'432.69	12'214'354.51
6000	Autorités et personnel	2'612'351.09		2'508'137.00		2'270'847.67	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	6'070.00		17'000.00		11'480.00	
6000.3003.02	Jetons de présence Présidence Conseil de direction	10'000.00		10'000.00			
6000.3003.03 *	Jetons de la Commission de gestion			3'000.00			
6000.3011.01 *	Personnel - traitements	1'912'719.35		1'784'126.00		976'980.75	
6000.3011.20 *	Personnel - Traitements apprentis	28'816.70		13'000.00		8'233.35	
6000.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	160'643.50		130'242.00		81'555.30	
6000.3040 *	Cotisations Caisse pensions	268'227.60		283'381.00		135'972.80	
6000.3050 *	Assurances de personnes	18'004.00		46'388.00		9'102.75	
6000.3060.01	Indemnisations et remboursements de frais	12'358.65		10'000.00		6'734.65	
6000.3060.02 *	Indemnisations de frais soumises			3'000.00			
6000.3066 *	Frais de subsistance	2'031.00		5'000.00			
6000.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					684'467.25	
6000.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					70'564.40	
6000.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					100'247.30	
6000.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					13'422.45	
6000.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					44'203.20	
6000.3091.01 *	Frais de formation professionnelle	69'285.09		105'000.00		59'599.40	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	105'000.00		70'000.00		44'333.00	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	2'130.00		4'000.00		500.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	2'090.80		10'000.00		15'522.22	
6000.3099.01 *	Charges diverses du personnel	13'114.40		12'000.00		7'112.15	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	1'860.00		2'000.00		816.70	

COMMENTAIRES

- 6000.3003.01** Cette différence s'explique par le fait que le décompte des présences des conseillers intercommunaux s'effectue à cheval sur deux années, soit de juillet à juillet, et que ce montant a été estimé sur la base d'une présence à 100 % de tous les conseillers.
- 6000.3003.03** Les indemnités propres à cette Commission ont été incluses par les conseillers dans le décompte des jetons de présence et versées au travers du compte 6000.3003.01.
- 6000.3011.01** La principale explication à l'augmentation de ces charges est l'indexation des salaires au coût de la vie. Le Comité de direction a décidé d'octroyer 2.5%, conformément à la réalité des chiffres de la Confédération, alors que le budget avait été préparé sur un taux de 2%. L'engagement dès le 01.07.2009 d'une psychologue à 50% n'avait pas été budgété.
- 6000.3011.20** Ce dépassement est lié à l'engagement d'un apprenti supplémentaire repris de la Commune de Prilly pour qu'il puisse refaire sa 3ème année et terminer son apprentissage. De plus, dès le mois d'août 2009, de nouvelles dispositions légales obligent les employeurs à verser un forfait supplémentaire, intitulé frais professionnels, aux apprentis.
- 6000.3030** Le montant des frais administratifs facturés par l'AVS n'était pas connu au moment de l'élaboration du budget.
- 6000.3040** Le montant de coordination et son calcul sur la base de la masse salariale expliquent cette différence.
- 6000.3050** Au moment de l'élaboration du budget, le choix de l'assurance n'avait pas encore été arrêté. Aussi, et par prudence, c'est le taux de l'offre la plus chère qui a été pris en considération, soit 2.6%. En finalité, l'assurance retenue a appliqué un taux de 2.078%.
- 6000.3060.02** Ce compte a été créé en prévision du remboursement des frais de repas soumis à l'AVS. Il sera supprimé du budget 2011.
- 6000.3066** Le montant prévu au budget doit permettre l'achat de subsistance en cas d'événements particuliers.
- 6000.3091.01** La différence enregistrée provient du fait que le projet de mise en oeuvre d'une formation dans le domaine de l'éthique et de la déontologie n'a pu être réalisé. De plus, certains cours de formation continue ont pu être réalisés à l'interne, sans occasionner de dépenses.
- 6000.3091.02** Le dépassement est dû au fait que nous avons engagé un aspirant supplémentaire, soit 3 au lieu de 2.
- 6000.3092** Cette différence s'explique par l'utilisation du site Internet pour la publication des annonces.
- 6000.3099.01** Cette différence s'explique par une augmentation du nombre de collaborateurs bénéficiant d'une indemnité de téléphone et par une sensible hausse des frais liés à la participation de l'Association lors d'événements particuliers tels que mariage, naissance, décès ou hospitalisation.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6001	Biens, services, marchandises	568'531.34		703'000.00		878'041.06	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	59'868.50		155'000.00		124'618.45	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	2'577.35		5'000.00		2'000.20	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	16'098.33		15'000.00		5'287.13	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	156'889.95		140'000.00		254'690.99	
6001.3114 *	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	2'154.70		3'000.00		3'648.15	
6001.3115	Achats de véhicules	104'927.00		100'000.00		152'449.59	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	9'018.05		10'000.00			
6001.3124 *	Achats de carburant pour véhicules	67'380.50		100'000.00		83'856.10	
6001.3141 *	Aménagement des bâtiments	24'292.59		50'000.00		181'146.98	
6001.3151 *	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	20'612.21		30'000.00		2'170.95	
6001.3154 *	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	763.75		5'000.00		923.10	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	87'672.05		70'000.00		67'249.42	
6001.3156	Entretien du matériel spécialisé	16'276.36		20'000.00			
6002	Loyers	419'564.10		425'200.00		420'729.45	
6002.3161.01	Loyers Bussigny	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02	Loyers et conciergerie Chavannes	51'180.00		49'000.00		51'180.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04 *	Loyers Ecublens	5'200.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.05	Loyers et conciergerie Prilly	102'560.00		104'000.00		106'740.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	203'540.00		204'000.00		203'540.00	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09 *	Loyers divers	3'780.00		2'400.00		2'600.00	
6002.3163.01 *	Locations machines (photocopieurs, ordi., programmes)	18'312.15		25'000.00		16'134.65	
6002.3163.02	Leasings des véhicules	22'991.95		24'000.00		23'734.80	
6003	Réceptions et manifestations	16'352.70		15'000.00		6'367.35	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	16'352.70		15'000.00		6'367.35	
6004	Honoraires et prestations de services	466'490.00		449'000.00		412'611.61	
6004.3181 *	Affranchissements	103'447.54		80'000.00		18'005.40	
6004.3182	(S)Frais téléphones, concessions radios, télécom., TV					58'220.45	
6004.3183 *	Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)	34'406.47		15'000.00		25'175.76	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats			2'000.00			
6004.3185.02 *	Honoraires informatique	182'200.60		166'000.00		150'000.00	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
6004.3185.04 *	Honoraires ressources humaines			25'000.00			
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	38'172.50		42'000.00		37'413.35	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	24'276.55		25'000.00		20'913.75	
6004.3189.01 *	Honoraires secrétariat intercommunal	3'074.00		7'000.00		8'286.00	
6004.3189.02	Honoraires divers	20'891.40		27'000.00		44'596.90	
6004.3189.03	Prévention & Partenariat	10'020.94		10'000.00			

COMMENTAIRES

- 6001.3101** La différence de ce compte est liée à l'absence de besoins en termes de carnets d'amendes d'ordre.
- 6001.3102** La différence est principalement due à la rationalisation des abonnements liés à des revues tant hebdomadaires que quotidiennes.
- 6001.3111.01** Le dépassement est notamment lié à l'achat non budgété de matériel pour le local de la psychologue.
- 6001.3111.02** Ce dépassement est étroitement lié aux frais de participation de l'amélioration du réseau informatique dans le bâtiment de la police administrative à Prilly.
- 6001.3114** Cette économie est liée au fait que nous n'avons pas fait l'acquisition d'un appareil initialement budgété.
- 6001.3124** Cette différence s'explique en partie par le prix de l'essence relativement bas et par une bonne gestion des patrouilles.
- 6001.3141** Cette différence s'explique par le choix de modifier le vestiaire femmes, situé au poste de ville de Renens, aux travaux initialement prévus dans le vestiaire hommes se révélant trop onéreux.
- 6001.3151** Cette différence s'explique par des économies réalisées dans la mise en oeuvre de deux logiciels et par des discussions abouties sur les prix.
- 6001.3154** La différence enregistrée dans ce compte est étroitement imputable au bon état du matériel.
- 6001.3155** Ce compte a été sous estimé par rapport au vieillissement du parc de véhicules. D'autre part, une modification de la législation s'est traduite par des modifications imprévues sur les fourgons (pose de ceintures de sécurité pour les bancs latéraux).
- 6002.3161.04** Le dépassement de CHF 400.-- est lié à la location d'un 3ème garage situé au nouveau poste de ville d'Ecublens (novembre et décembre 2009).
- 6002.3161.09** Ce dépassement s'explique par des loyers non budgétés relatifs au local extramuros occupé par la psychologue engagée au 01.01.2009.
- 6002.3163.01** Cette économie s'explique par la conclusion de nouveaux contrats de location pour les photocopieurs.
- 6003.3170** Le dépassement de ce compte est lié à l'organisation de manifestations non budgétées, telles que la journée des Autorités et la broche du personnel.
- 6004.3181** L'augmentation de ces frais est étroitement liée à l'envoi considérable de sentences de la Commission de police, laquelle a mis à jour un grand nombre de cas dans le courant de l'année 2009.
- 6004.3183** Cette différence s'explique par la difficulté d'évaluer précisément les frais que La Poste facture à chaque fois qu'une personne effectue un paiement directement au guichet (amendes d'ordre, autorisations de manifestations, etc..).
- 6004.3185.02** Cette différence s'explique par le fait que le Service informatique de la commune de Renens a, au 1er janvier 2009, augmenté ses honoraires en raison de l'augmentation du parc informatique et de la téléphonie de l'Association.
- 6004.3185.04** Cette prestation, initialement prévue conventionnellement et qui consistait à paramétrer le programme salaires puis à établir ceux-ci, n'a pas été honorée par le service ad hoc de la commune prestataire. Depuis, ce sont les services RH et finances de l'Association qui gèrent ce domaine. Ce montant n'a pas été budgété en 2010.
- 6004.3189.01** La différence dans ce compte s'explique par le fait que le montant budgété l'a été fait sur la base d'une estimation.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	26'794.60		22'000.00		28'523.30	
6005.3193 *	Cotisations	19'978.05		17'000.00		18'951.85	
6005.3199 *	Frais divers	6'816.55		5'000.00		9'571.45	
6007	Intérêts passifs					1'322.25	
6007.3210	Intérêts des dettes à court terme					1'322.25	
6008	Amortissements et défalcatons	547'638.10				332'547.00	
6008.3301 *	Défalcations et annulations de frais	17'818.50				145.00	
6008.3309	Amortissement patrimoine financier	332'402.00				332'402.00	
6008.3313	Amort. machines, mobilier et véhicules	197'417.60					
6011	Attribution aux fonds de réserve	312'180.55				328'443.00	
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	12'180.55				18'443.00	
6011.3819	Attribution à divers fonds pour investissements	300'000.00				310'000.00	
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		413'009.38		353'500.00		463'504.05
6020.4221 *	Revenus des comptes courants		4'263.88		14'000.00		35'028.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		3'580.00		6'000.00		12'640.00
6020.4356 *	Facturation de services à des tiers		384'485.50		280'000.00		397'752.05
6020.4359 *	Ventes et prestations diverses		20'680.00		53'500.00		18'084.00
6022	Remboursements de tiers		21'713.15		8'000.00		113'716.15
6022.4361.01 *	Remboursements de traitements		1'060.00				375.00
6022.4361.30	Personnel - remboursements accident		669.25		2'000.00		4'463.30
6022.4361.40	Personnel - remboursements maladie				2'000.00		
6022.4361.50	Personnel - remboursements maternité		5'700.80				
6022.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		11'299.95		2'000.00		5'069.30
6022.4362.01	Frais de rappel et intérêts		2'983.15				1'702.55
6022.4364	Remboursements d'assurances propres				2'000.00		102'106.00
6024	Autres recettes		19'001.85				
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		13'001.85				
6024.4512 *	Aide de l'Etat pour places d'apprentissage		6'000.00				

COMMENTAIRES

- 6005.3193** Cette différence est liée à une augmentation de certaines cotisations et à l'affiliation imprévue de la psychologue.
- 6005.3199** Cette différence s'explique en partie par des frais d'expertises et administratifs du service des automobiles non budgétés et par l'augmentation de frais lié à des inscriptions à différents cours ou séminaires ne pouvant être imputés dans le compte "Formation professionnelle".
- 6008.3301** Cette différence s'explique par la défalcation des factures du LHC pour un montant total de CHF 17'761,50, selon décision du Comité de Direction après consultation du bureau intercommunal des syndicats. Le reste représente les pertes sur la facturation débiteurs, hors amendes.
- 6008.3313** Ce montant correspond à la partie du "Fonds pour investissement divers" dépensée à fin 2009.
- 6020.4221** Ce montant est lié aux avoirs bancaires et postaux tout au long de l'année. L'écart est étroitement lié au crash boursier survenu à la fin 2008 est à la forte baisse des taux d'intérêts qui s'en est suivie (2,5% à 0,125%).
- 6020.4354** Cette différence s'explique par le fait que le montant porté au budget est généralement issu d'une projection très relative.
- 6020.4356** La différence enregistrée est due dans sa quasi totalité à une forte augmentation des prestations facturées aux différents offices des poursuites pour la notification de commandements de payer. Cette augmentation s'explique par une amélioration de la méthode de travail.
- 6020.4359** Le montant budgété dans ce compte, qui inclus principalement les revenus issus de la facturation de constats d'accident aux assurances et à la facturation de tests éthylomètre à l'Office d'instruction pénale ou à la Préfecture, a été fait sur la base d'une estimation.
- 6022.4361.01** Ce montant représente les montants versés par le centre d'éducation permanent (CEP) pour le travail d'expert fourni dans le cadre des cours inter-entreprises.
- 6022.4362** Le montant budgété dans ce compte, qui est alimenté à plus de 90% par les frais administratifs liés aux retraits de plaintes après sentence de la commission de police, avait été fait sur la base d'une estimation, en l'absence de recul dans ce domaine lors de l'élaboration du budget.
- 6024.4399** Le montant figurant dans ce compte provient pour une part d'argent trouvé en rue et non réclamé, d'une autre part au décompte final AVS 2008 qui a été bénéficiaire en raison d'une différence de taux sur des frais administratifs. Ce taux est variable d'année en année, et en dernier lieu, à la réduction accordée par la Caisse cantonale AVS pour les décomptes mensuels faits sur un support informatique.
- 6024.4512** Montant versé par l'Etat de Vaud suite à l'engagement de 2 apprentis. Cette mesure, qui vise à inciter les entreprises à engager des apprentis, a été instaurée en 2009. Un apprenti ayant quitté l'Association durant la période d'essai, le solde positif se limite à CHF 3'000.--.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6025	Participations des communes		11'138'222.89		11'814'698.00		10'868'689.34
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'287'578.57		1'529'355.90		1'407'264.76
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'075'952.33		1'299'247.75		1'195'360.03
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'372'229.06		1'442'283.15		1'325'762.94
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		1'545'985.34		1'820'193.50		1'674'590.73
6025.4521.25	Participation de Prilly		1'903'522.29		1'915'852.05		1'761'526.00
6025.4521.26	Participation de Renens		3'289'117.21		3'348'368.40		3'079'682.11
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		566'935.55		384'996.15		354'261.24
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		96'902.54		74'401.10		68'461.53
6025.4521.30	Contributions de départ des communes						1'780.00
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		555'246.85				768'444.97
6028.4801	Prélèvement/ajustement - Fonds d'amortissement		332'402.00				768'239.97
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		25'427.25				205.00
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis no 3/2009		197'417.60				

COMMENTAIRES

6025

La clé de répartition des communes est celle utilisée pour le budget 2010 soit :

Bussigny	11.56 %
Chavannes	9.66 %
Crissier	12.32 %
Ecublens	13.88 %
Prilly	17.09 %
Renens	29.53 %
Saint-Sulpice	5.09 %
Villars-Ste-Croix	0.87 %

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'936'429.89	245'252.00	2'861'911.00	219'450.00	2'617'587.45	239'480.10
6050	Autorités et personnel	2'821'142.65		2'740'911.00		2'565'255.10	
6050.3011.01 *	Personnel - traitements	2'294'590.30		2'165'932.00		1'085'322.50	
6050.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	189'815.50		158'114.00		90'657.15	
6050.3040 *	Cotisations Caisse pensions	310'004.70		346'550.00		145'754.70	
6050.3050 *	Assurances de personnes	20'202.20		56'315.00		9'636.20	
6050.3060.01	Indemnisations et remboursements de frais	5'420.40		5'000.00		2'439.70	
6050.3060.02 *	Indemnisations de frais soumises			3'000.00			
6050.3080.01 *	Personnel facturé par des tiers - Salaires	1'001.95				960'041.15	
6050.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					82'105.75	
6050.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					131'161.20	
6050.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					25'049.75	
6050.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					31'587.00	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	107.60		6'000.00		1'500.00	
6051	Biens, services, marchandises	69'981.04		67'000.00			
6051.3114 *	Achats horodateurs	22'805.80		25'000.00			
6051.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)	701.50		2'000.00			
6051.3143 *	Signalisation routière mobile	32'769.60		30'000.00			
6051.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	13'704.14		10'000.00			
6054	Honoraires et prestations de services	36'149.65		52'000.00		49'932.35	
6054.3181	(S)Affranchissements					47'060.85	
6054.3182	(S)Frais de téléphones					345.20	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	36'149.65		50'000.00		2'526.30	
6054.3187	Emoluments SAN - Requêtes OBV			2'000.00			
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	354.80		1'000.00			
6055.3199	Frais divers	354.80		1'000.00			
6058	Amortissements et défalcatons	5'783.75					
6058.3301 *	Défalcations et annulations de frais	5'783.75					
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	3'018.00		1'000.00		2'400.00	
6059.3511 *	Remboursement émoluments documents d'identité	3'018.00		1'000.00		2'400.00	

COMMENTAIRES

- 6050.3011.01** La remarque sur le taux d'indexation (voir compte 6000.3011.01) est valable dans ce contexte également. A cela s'ajoute l'engagement d'un remplaçant non budgété pour les notifications suite à une maladie longue durée, ainsi que l'augmentation de traitement du poste de responsable de la Commission de police. L'engagement d'un assistant de police pendant 6 mois avec un CDD a également contribué à ce dépassement.
- 6050.3030** Remarque identique que pour le compte 6000.3030.
- 6050.3040** Remarque identique que pour le compte 6000.3040.
- 6050.3050** Remarque identique que pour le compte 6000.3050.
- 6050.3060.02** Ce compte a été créé en prévision du remboursement des frais de repas soumis à l'AVS. Il sera supprimé du budget 2011.
- 6050.3080.01** Ce montant provient de la participation au salaire d'un collaborateur en cours de réinsertion professionnelle, le solde de son salaire étant payé par la caisse cantonale de chômage.
- 6050.3099** Allocations de naissance non distribuées.
- 6051.3114** L'entreprise mandatée n'a pas facturé les frais de mise en service des horodateurs.
- 6051.3123** Le montant de ce compte a été fixé sur la base d'une estimation un peu trop élevée.
- 6051.3143** Le dépassement de ce compte est dû à l'achat de matériel spécialisé en lien direct avec l'achat de deux analyseurs de trafic.
- 6051.3156** Les frais d'intervention honéreux de la maison Taxomex, liés aux frais de réparation des parcomètres, sont à l'origine du dépassement budgétaire.
- 6054.3184** Cette différence est due à la difficulté d'établir un montant précis pour ce genre de frais.
- 6058.3301** Aucun montant n'avait été budgété en raison du manque de recul par rapport à ce compte. Ces montants sont liés à l'annulation de factures pour un établissement qui a fait l'objet d'une procédure à l'Office des poursuites.
- 6059.3511** Le montant de ce compte a été budgété sur une estimation et il correspond à la somme reversée au canton lors de l'établissement du formulaire d'avis de perte d'une carte d'identité.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		228'691.70		214'450.00		228'437.00
6070.4311 *	Emoluments de chancellerie				500.00		30.00
6070.4312.01 *	Emoluments divers		94'658.00		130'000.00		103'062.00
6070.4312.02 *	Emoluments de surveillance des étab. publics		72'200.00		50'000.00		75'775.00
6070.4312.03 *	Emoluments appareils automatiques		900.00		3'000.00		2'000.00
6070.4312.04 *	Emoluments commerce d'occasion		7'500.00		1'250.00		7'600.00
6070.4312.05 *	Emoluments permis temporaires		15'350.00				7'050.00
6070.4312.06 *	Emoluments autorisations de manifestations		7'952.00				2'920.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		30'131.70		29'700.00		30'000.00
6072	Remboursements de tiers		16'560.30		5'000.00		11'043.10
6072.4361.30	Personnel - remboursements accident		14'862.70		2'500.00		9'303.85
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie				2'500.00		
6072.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		1'697.60				1'739.25

COMMENTAIRES

- 6070.4311** Les revenus de ce compte proviennent de la délivrance d'actes de moeurs. Or, ce genre de documents n'a presque plus cours à l'heure actuelle.
- 6070.4312.01** La différence provient du fait qu'une partie de ces émoluments sont ventilés dans deux nouveaux comptes (6070.4312.05 & 6070.4312.06) lesquels viennent contrebalancer ce résultat négatif.
- 6070.4312.02** Cette différence s'explique par le fait qu'au moment de l'établissement du budget nous avons seulement connaissance du nombre d'établissements de l'Ouest Lausannois soumis à la perception de l'émolument. Or, il aurait fallu encore y ajouter les magasins (dont le nombre nous était inconnu), au bénéfice d'une autorisation pour la vente d'alcool, lesquels sont également soumis à la perception de cet émolument.
- 6070.4312.03** S'agissant d'un émolument facturé tous les 5 ans, le montant budgété a été mal estimé; le montant encaissé provient des quelques nouvelles autorisations délivrées.
- 6070.4312.04** Cette différence s'explique par une recherche rigoureuse de commerces vendant des biens d'occasion qui n'étaient pas déclarés. De ce fait, un nombre important et imprévisible d'autorisations a été délivré. Le montant de ce compte est difficile à budgéter avec précision étant donné que les autorisations sont renouvelables tous les 5 ans.
- 6070.4312.05** Ce compte a été créé en 2009 afin d'avoir une meilleure visibilité des émoluments. Voir commentaire compte 6070.4312.01.
- 6070.4312.06** Ce compte a été créé en 2009 afin d'avoir une meilleure visibilité des émoluments. Voir commentaire compte 6070.4312.01.
- 6072.4362** Ce montant est lié au remboursement des frais par les Offices des poursuites.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	8'828'065.62	4'341'951.87	9'253'900.00	3'842'500.00	8'533'370.04	3'376'555.57
6100	Autorités et personnel	8'619'833.95		9'024'500.00		8'347'641.95	
6100.3011.01 *	Personnel - traitements	6'848'746.00		7'008'389.00		3'323'814.75	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	138'583.35		104'000.00		26'333.75	
6100.3030 *	Cotisations AVS-AI-AC	573'835.05		519'205.00		273'711.70	
6100.3040 *	Cotisations Caisse pensions	951'234.70		1'137'983.00		452'575.80	
6100.3050 *	Assurances de personnes	61'459.15		184'923.00		29'751.75	
6100.3060.01 *	Indemnisations et remboursements de frais	18'785.50		22'000.00		7'394.95	
6100.3060.02 *	Indemnisations de frais soumises			7'000.00			
6100.3069 *	Indemnités et entraînements des chiens de police	21'950.00		21'000.00		9'900.00	
6100.3080.01	Personnel facturé par des tiers - Salaires					3'214'591.25	
6100.3080.02	Personnel facturé par des tiers - Cotisations AVS-AI-AC					266'669.55	
6100.3080.03	Personnel facturé par des tiers - Caisse pensions					432'041.50	
6100.3080.04	Personnel facturé par des tiers - Ass. de personnes					80'803.15	
6100.3080.05	Personnel facturé p/des tiers - Indemn. + remb. de frais					226'069.20	
6100.3093 *	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	740.20		10'000.00			
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	4'500.00		10'000.00		3'984.60	
6101	Biens, services, marchandises	147'964.27		140'000.00		180'261.49	
6101.3114	Achats d'habillement	50'702.55		50'000.00		57'629.24	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	68'251.57		60'000.00		47'928.68	
6101.3123	Achats d'électricité (horodateurs)					803.60	
6101.3139	Achats d'autres marchandises	10'300.05		10'000.00		7'090.40	
6101.3143.01	Signalisation routière mobile					36'513.75	
6101.3143.02	Prévention					8'153.65	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	18'710.10		20'000.00		22'142.17	
6104	Honoraires et prestations de services	58'077.40		85'000.00		3'810.95	
6104.3181	(S)Affranchissements					90.55	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	58'077.40		85'000.00		3'720.40	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	365.00		3'000.00		1'595.65	
6105.3199	Frais divers	365.00		3'000.00		1'595.65	
6108	Amortissements et défalcons	1'825.00		1'400.00		60.00	
6108.3301 *	Défalcations et annulations de frais	1'825.00		1'400.00		60.00	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		509'406.17		499'500.00		551'914.27
6120.4272	Horodateurs et taxes de parcage		456'491.22		450'000.00		485'926.12
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		52'914.95		49'500.00		65'988.15

COMMENTAIRES

- 6100.3011.01** Cette différence s'explique en grande partie par le fait que les collaborateurs qui ont quitté l'Association dans le courant de cette année étaient, dans leur quasi totalité, au bénéfice de droit acquis importants. D'autre part, une économie substantielle a aussi été réalisée en raison du temps de latence enregistré entre le départ et l'engagement de nouveaux collaborateurs. Cette économie vient en grande partie contrebalancer le résultat négatif enregistré dans les comptes 6000.3011.01 et 6050.3011.01.
- 6100.3011.25** Ce dépassement s'explique par l'engagement d'un aspirant supplémentaire validé par le Comité de direction.
- 6100.3030** Remarque identique que pour le compte 6000.3030.
- 6100.3040** Remarque identique que pour le compte 6000.3040.
- 6100.3050** Remarque identique que pour le compte 6000.3050.
- 6100.3060.01** Cette différence s'explique par une politique rigoureuse en matière de remboursement de frais.
- 6100.3060.02** Ce compte a été créé en prévision du remboursement des frais de repas soumis à l'AVS. Il sera supprimé du budget 2011.
- 6100.3069** Le dépassement de ce budget est dû aux indemnités versées au nouveau conducteur de chien engagé au mois de novembre 2009.
- 6100.3093** La différence s'explique par le fait qu'il y a eu très peu de collaborateurs qui ont dû effectuer soit une vaccination soit un rappel pour l'hépatite B, ainsi que peu d'examens médicaux liés à la détention d'un permis de conduire spécial, ces derniers étant demandés périodiquement.
- 6100.3099** Cette différence s'explique par une forte diminution des frais divers (bons cadeaux, fleurs, etc..). L'Association a versé, par le biais de ce compte, 3 allocations de naissance sur les 4 budgétées.
- 6101.3116** Ce dépassement est lié à l'achat de matériel spécialisé pour l'aspirant supplémentaire.
- 6104.3182** Cette différence provient d'une ristourne conséquente de Swisscom liée au volume du trafic des communications passées depuis le 021/632 xx xx (Ville de Renens y compris) et à l'économie importante réalisée avec les communications Natel suite à leur affiliation au Business Group.
- 6108.3301** Montant lié aux frais facturés à la Préfectures et non recouvrables selon elle.
- 6120.4359** Cette différence est liée à une hausse sensible de la délivrance de permis temporaires et d'autorisations de manifestations pour laquelle l'Association encaisse des frais.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		189'336.85		133'000.00		158'935.50
6122.4361.30	Personnel - remboursements accident		112'090.30		30'000.00		52'539.40
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie				30'000.00		38'432.00
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité		23'529.55				13'498.00
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		53'445.00		58'000.00		50'534.75
6122.4363	Remboursements dommages causés par tiers				15'000.00		2'827.35
6122.4364	Remboursements d'assurances propres		272.00				1'104.00
6123	Amendes		3'643'208.85		3'210'000.00		2'665'705.80
6123.4370 *	Produit des amendes		3'643'208.85		3'210'000.00		2'665'705.80

COMMENTAIRES

6123.4370

L'augmentation du produit des amendes résulte de quatre facteurs.

- En premier lieu, la gestion du suivi du paiement des amendes d'ordre a été améliorée de façon notable, faisant rentrer des montants qui n'avaient pas été payés jusqu'alors.
- En second lieu, l'évolution de la mise en oeuvre du système informatique s'est traduite par des rentrées supplémentaires, notamment dans le domaine des sentences municipales (infractions aux règlements communaux).
- En troisième lieu, la mise oeuvre du nouveau système de contrôle de surveillance des feux et les perfectionnements apportés au mode de fonctionnement du radar ont conduit à une augmentation du nombre d'amendes infligées dans ce contexte.
- En dernier lieu, l'indiscipline des conducteurs a conduit à une hausse du nombre d'amendes infligées à des véhicules en stationnement. Cependant, le nombre de 59 amendes de stationnement infligées par jour reste faible lorsqu'il est mis en comparaison avec le nombre d'habitants et de conducteurs qui fréquentent quotidiennement l'Ouest lausannois.
- Le détail des chiffres concernant les amendes figure dans le rapport de gestion.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	16'734'397.99		16'238'148.00		15'830'390.18	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	14'053'327.69		14'273'548.00		13'183'744.72	
300	Autorités et Conseil	16'070.00		30'000.00		11'480.00	
301	Personnel adm. et exploitation	11'223'455.70		11'075'447.00		5'420'685.10	
303	Assurances sociales	924'294.05		807'561.00		445'924.15	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'529'467.00		1'767'914.00		734'303.30	
305	Assurance maladie & accidents	99'665.35		287'626.00		48'490.70	
306	Indemnités et remboursements de frais	60'545.55		76'000.00		26'469.30	
308	Personnel intérimaire	1'001.95				6'363'024.10	
309	Autres charges du personnel	198'828.09		229'000.00		133'368.07	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	1'810'624.90		1'962'200.00		1'981'873.21	
310	Imprimés et fournitures de bureau	62'445.85		160'000.00		126'618.65	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	430'847.95		403'000.00		521'633.78	
312	Achats d'énergie et de combustibles	68'082.00		102'000.00		84'659.70	
313	Autres fournitures et marchandises	10'300.05		10'000.00		7'090.40	
314	Entretien immeubles et signalisation	57'062.19		80'000.00		225'814.38	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	157'738.61		155'000.00		92'485.64	
316	Loyers et leasings	419'564.10		425'200.00		420'729.45	
317	Réceptions et manifestations	16'352.70		15'000.00		6'367.35	
318	Honoraires et prestations de service	560'717.05		586'000.00		466'354.91	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	27'514.40		26'000.00		30'118.95	
32	INTERETS PASSIFS					1'322.25	
321	Intérêts des dettes à court terme					1'322.25	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	555'246.85		1'400.00		332'607.00	
330	Amortissements + Défalcations	357'829.25		1'400.00		332'607.00	
331	Amortissements	197'417.60					
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	3'018.00		1'000.00		2'400.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	3'018.00		1'000.00		2'400.00	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	312'180.55				328'443.00	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	12'180.55				18'443.00	
381	Attrib. aux financements spéciaux	300'000.00				310'000.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		16'734'397.99		16'238'148.00		15'830'390.18
42	REVENUS DU PATRIMOINE		460'755.10		464'000.00		520'954.12
422	Revenus capitaux patrimoine financier		4'263.88		14'000.00		35'028.00
427	Revenus horodateurs et parcage		456'491.22		450'000.00		485'926.12
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		4'574'173.15		3'959'450.00		3'672'301.75
431	Emoluments		198'560.00		184'750.00		198'437.00
435	Ventes et prestations service		491'792.15		418'700.00		524'464.20
436	Remboursement de tiers		227'610.30		146'000.00		283'694.75
437	Amendes		3'643'208.85		3'210'000.00		2'665'705.80
439	Autres recettes		13'001.85				
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		11'144'222.89		11'814'698.00		10'868'689.34
451	Participations & remboursements du canton		6'000.00				
452	Participations de communes		11'138'222.89		11'814'698.00		10'868'689.34
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		555'246.85				768'444.97
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		357'829.25				768'444.97
481	Prélèvements sur financements spéciaux		197'417.60				

TABLEAU RESUME DES INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	394'835.20					
50	INVESTISSEMENTS	197'417.60					
506	Mobilier, machines et véhicules	197'417.60					
59	DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS	197'417.60					
590	Diminution des investissements	197'417.60					
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS		394'835.20				
68	REPRISE DES AMORTIS. ET RESERVES		197'417.60				
681	Reprise des amortissements		197'417.60				
69	AUGMENTATION DES INVESTIS.		197'417.60				
690	Augmentation des investissements		197'417.60				

COMPTES D'INVESTISSEMENTS PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	197'417.60	197'417.60				
6004	Honoraires et prestations de services	197'417.60	197'417.60				
6004.5060.100	Renouvel.signal. lumineuse et achat radar	197'417.60					
6004.6810.100	Amortissement ordinaire		197'417.60				

COMPTES D'INVESTISSEMENTS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	394'835.20					
50	INVESTISSEMENTS	197'417.60					
506	Mobilier, machines et véhicules	197'417.60					
6004.5060.100	Renouvel.signal. lumineuse et achat radar	197'417.60					
59	DIMINUTION DES INVESTISSEMENTS	197'417.60					
590	Diminution des investissements	197'417.60					
6004.5900.099	Diminution des investissements	197'417.60					
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS		394'835.20				
68	REPRISE DES AMORTIS. ET RESERVES		197'417.60				
681	Reprise des amortissements		197'417.60				
6004.6810.100	Amortissement ordinaire		197'417.60				
69	AUGMENTATION DES INVESTIS.		197'417.60				
690	Augmentation des investissements		197'417.60				
6004.6900.099	Augmentation des investissements		197'417.60				

BILANS COMPARES

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009		Mouvements		Bilan au 31.12.2009	
		Actif	Passif	Débit	Crédit	Actif	Passif
91	*** A C T I F S ***	2'484'765.06		31'088'933.32	31'045'680.74	2'528'017.64	
910	DISPONIBILITES	1'322'565.71		28'928'003.64	28'517'117.39	1'733'451.96	
9100	Caisse	4'933.80		6'090'568.70	6'086'423.95	9'078.55	
9100.01	Caisse	2'000.00		151'313.25	151'313.25	2'000.00	
9100.99	Compte de transfert de trésorerie	2'933.80		5'939'255.45	5'935'110.70	7'078.55	
9101	Comptes de chèques postaux	172'282.06		5'117'855.28	5'037'537.03	252'600.31	
9101.01	CCP no 17-615195-5	172'282.06		5'117'855.28	5'037'537.03	252'600.31	
9102	Banques	1'145'349.85		17'719'579.66	17'393'156.41	1'471'773.10	
9102.01	Banque	1'145'349.85		17'719'579.66	17'393'156.41	1'471'773.10	
911	REALISABLES	137'791.60		1'865'153.83	1'638'656.80	364'288.63	
9111	Comptes courants débiteurs	17'747.25		1'072'429.43	877'734.80	212'441.88	
9111.02	Compte courant avances au personnel			1'000.00	1'000.00		
9111.03	Office de chèque postaux - BVR	5'750.00		697'429.25	696'454.30	6'724.95	
9111.04	Impôt anticipé à récupérer	11'997.25		1'310.59	12'031.80	1'276.04	
9111.06	Compte courant assurance accident			168'248.70	168'248.70		
9111.27	Compte courant Commune de Saint-Sulpice			181'939.55		181'939.55	
9111.28	Compte courant Commune de Villars-Ste-Croix			22'501.34		22'501.34	
9115	Autres débiteurs	120'044.35		792'724.40	760'922.00	151'846.75	
9115.01	Débiteurs ordinaires	120'044.35		792'724.40	760'922.00	151'846.75	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	664'805.00			332'402.00	332'403.00	
9129	Autres biens du patrimoine financier	664'805.00			332'402.00	332'403.00	
9129.01	Mobilier, machines et véhicules	664'805.00			332'402.00	332'403.00	
913	ACTIFS TRANSITOIRES	359'602.75		98'358.25	360'086.95	97'874.05	
9139	Actifs transitoires	359'602.75		98'358.25	360'086.95	97'874.05	
9139.01	Actifs transitoires	359'602.75		98'358.25	360'086.95	97'874.05	
914	INVESTISSEMENTS			197'417.60	197'417.60		
9146.100	Renouvel. signal. lumineuse et achat radar			197'417.60	197'417.60		

BILANS COMPARES

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009		Mouvements		Bilan au 31.12.2009	
		Actif	Passif	Débit	Crédit	Actif	Passif
92	*** P A S S I F S ***		2'484'765.06	28'728'404.00	28'771'656.58		2'528'017.64
920	ENGAGEMENTS COURANTS		1'254'088.28	27'977'985.40	27'921'480.08		1'197'582.96
9200	Créanciers		927'093.62	23'398'243.96	22'787'011.10		315'860.76
9200.01	Créanciers - paiements manuels		207'238.55	213'038.55	8'386.10		2'586.10
9200.04	Créanciers		719'855.07	6'701'566.77	6'043'879.18		62'167.48
9200.98	Paiements manuels en cours ISSA (Créanciers)			1'202'435.73	1'202'435.73		
9200.99	Paiements DTA en cours (Créanciers + salaires)			15'281'202.91	15'532'310.09		251'107.18
9206	Comptes courants créanciers		326'994.66	4'579'741.44	5'134'468.98		881'722.20
9206.01	Compte courant particuliers			3'754.19	4'354.19		600.00
9206.05	Compte courant caisse pensions			2'306'767.00	2'306'767.00		
9206.06	Compte courant AVS			1'656'562.15	1'656'562.15		
9206.10	Compte courant de garanties d'amendes			36'218.85	36'218.85		
9206.21	Compte courant Commune de Bussigny		29'195.24	29'195.24	241'777.03		241'777.03
9206.22	Compte courant Commune de Chavannes		47'767.97	47'767.97	223'295.47		223'295.47
9206.23	Compte courant Commune de Crissier		57'189.06	57'189.06	70'053.94		70'053.94
9206.24	Compte courant Commune d'Ecublens		146'697.27	146'697.27	274'414.66		274'414.66
9206.25	Compte courant Commune de Prilly		45'042.00	45'042.00	12'329.91		12'329.91
9206.26	Compte courant Commune de Renens		-11'102.11	33'901.59	104'254.89		59'251.19
9206.27	Compte courant Commune de Saint-Sulpice		9'542.76	191'482.31	181'939.55		
9206.28	Compte courant Commune de Villars-Ste-Croix		2'662.47	25'163.81	22'501.34		
925	PASSIFS TRANSITOIRES		195'171.75	195'171.75	537'995.95		537'995.95
9259	Passifs transitoires		195'171.75	195'171.75	537'995.95		537'995.95
9259.99	Transitoires divers		195'171.75	195'171.75	537'995.95		537'995.95
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE		993'043.00	555'246.85	312'180.55		749'976.70
9282	Fonds de réserve		993'043.00	555'246.85	312'180.55		749'976.70
9282.01	Débiteurs douteux		18'238.00	25'427.25	12'180.55		4'991.30
9282.02	Fonds pour préavis no 3/2009		310'000.00	197'417.60			112'582.40
9282.03	Fonds d'amortissement		664'805.00	332'402.00			332'403.00
9282.04	Fonds pour préavis 2/2010 (Polycom)				300'000.00		300'000.00
929	CAPITAL		42'462.03				42'462.03
9290	Capital		42'462.03				42'462.03
9290.01	Capital de dotation		42'462.03				42'462.03